



DANIEL PILLARD Rédacteur en chef

L'incurie

L'affaire Luca, vous vous souvenez? Par une froide soirée de février 2002, à Veysonnaz, au-dessus de Sion, on retrouve un garçon de 7 ans nu dans la neige, le pantalon aux chevilles, en état d'hypothermie avancée. Inconscient, il a le corps couvert de griffures et d'ecchymoses. C'est un enfant du village, d'origine italienne. Il s'appelle Luca. Agression sexuelle? L'enquête écartera rapidement cette piste. Présent lors du drame, le petit frère de la victime désigne d'emblée le berger allemand de la famille. La justice privilégie cette hypothèse. Après deux ans d'investigations, elle déclare le chien seul coupable.



LUCA Agé aujourd'hui de 15 ans, il fréquente l'école communale malgré son lourd handicap.

Mais, ce faisant, elle ne convainc pour ainsi dire personne. Un chien, lorsqu'il attaque, ne se sert pas de ses griffes, mais de ses crocs. Un chien ne sait pas enlever un pull à un enfant. Un chien n'aurait pas l'idée de lui enfiler de la pâte à modeler dans le derrière.

Ces points plus que troublants, ainsi que plusieurs autres, ont été soigneusement documentés à l'époque déjà par un détective privé qui a mis toute son expérience d'ancien policier au service de la famille de Luca. Sa thèse: le garçon n'a pas été victime de son chien, mais de camarades du village qui ont voulu lui infliger une correction. Une espèce de bizutage qui aurait mal tourné.

Lorsque Luca se réveille, après quatre mois de coma qui le laisseront aveugle et paralysé, il désigne certains jeunes du village, de manière précise. Le juge les interrogera

avant de les disculper: ils étaient à l'école au moment des faits. Et personne ne parviendra jamais à prouver le contraire. Rideau.

Voilà plus de six ans que les parents de Luca se battent pour que l'enquête soit relancée. En vain. C'est alors que sous le titre de *Cannines* survient un livre, un roman publié aux

Editions Xénia, largement inspiré de l'enquête du détective et qui reprend sa thèse. La fiction parviendra-t-elle enfin à ébranler la réalité? Pas exclu. Car, simultanément, une pétition demandant la réouverture du dossier a déjà récolté un millier de signatures. Mieux, 50 députés valaisans de tous bords l'ont également paraphée. C'est là une première

victoire importante (*lire l'article de Patrick Baumann en page 34*).

Pour l'heure, la justice se drape dans sa dignité en martelant qu'elle ne rouvrira l'enquête qu'en cas de «fait nouveau». Comme si elle avait pris la peine d'enquêter avec tout le sérieux requis sur l'ensemble des faits anciens! Un tel aveuglement porte un nom en français: l'incurie.

Pendant ce temps, à Giovinazzo, dans les Pouilles où il est retourné s'installer avec sa famille, Luca s'efforce de suivre l'école communale malgré son lourd handicap. Ce qu'il demande? Qu'un jour quelqu'un lui demande simplement pardon. Les vrais coupables de son malheur entendront-ils son appel? Ce ne serait là que justice. ■